

Initiatives ministérielles

de vouloir acheter des amis et des faveurs. Montrez de l'intérêt pour les Canadiens. Personne ne vous croit lorsque vous parlez de déficit. Personne ne vous croit lorsque vous parlez d'équité. Vous n'avez pas fait le ménage chez vous. C'est par là que vous devriez commencer.

[Français]

M. Ferland: Monsieur le Président, le député est fâché, mais si vous me permettez, je voudrais remettre en place certains éléments. Il s'est sûrement trop emporté et il a fait quelques erreurs.

Quand il dit qu'on ne fait rien pour les salariés de 24 000 \$, j'aimerais lui rappeler les offres qui ont été refusées par M. Bean, un montant forfaitaire de 500 \$ à quelque 35 000 fonctionnaires dont le salaire est inférieur à 27 000 \$; c'est le premier item. Un emploi garanti aux fonctionnaires remerciés par suite de sous-traitance ou de privatisation, trouvez-moi cela dans l'entreprise privée! La garantie d'une offre d'emploi raisonnable à tous les autres employés touchés par le réaménagement des effectifs dans la mesure où ils seront mobiles et capables d'être recyclés. Engagement pris pour la totalité des frais dentaires et augmentation du plafond pour les services orthodontiques de 2 000 \$ à 2 500 \$. Augmentation de la cotisation de l'employeur des primes d'assurance-invalidité de 75 à 85 p. 100. Augmentation du nombre de garderies en milieu de travail.

En fait, monsieur le Président, je ne pense pas que les 10 à 15 garderies seront installées à Donnacona, chez-moi. C'est probablement pour les fonctionnaires d'Ottawa.

À compter du 1^{er} avril 1992, six semaines de congés annuels après 29 ans de service. Augmentation des primes de poste de 1,00 \$ à 1,10 \$ de l'heure et des primes de fin de semaine qui passeraient de 75c. à 1,00 \$ l'heure, ainsi que des primes de repas de 6 à 7 \$ pour le temps supplémentaire.

Monsieur le Président, lorsque mon ami du NPD dit qu'on ne fait pas d'offres, qu'on est de mauvaise foi, je m'excuse, monsieur le Président, mais je pense qu'à la lecture de ce que je viens de faire, il s'est frotté les deux pieds dans la même bottine, et ce n'est pas la première fois.

[Traduction]

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, je tenais à participer à ce

débat afin de détruire le mythe que veut actuellement répandre le gouvernement dans le pays. Ce mythe, c'est qu'il est permis de faire des distinctions, d'appliquer des mesures régressives spéciales aux fonctionnaires les moins rémunérés, de dire qu'on peut geler les salaires des employés de la fonction publique qui sont les moins rémunérés, qu'on peut leur enlever le droit à la négociation collective, qu'on peut les citer en exemple pour montrer comment s'en prendre aux plus faibles dans un organisme. C'est permis de faire cela parce qu'au Canada, il y a beaucoup de chômeurs et parce que, dans cet immense et formidable pays appelé le Canada, il y a des pauvres. Donc, tant qu'il y a des pauvres et des chômeurs, on peut traiter ses propres employés comme on le veut.

Je viens de Terre-Neuve et du Labrador. C'est ma province. Le taux de chômage y est le plus élevé au Canada. C'est également la province canadienne la plus pauvre. Pourtant, à Terre-Neuve et au Labrador, il n'y a jamais eu la moindre place pour ce que j'appelle la politique de l'homme de paille, qui consiste à montrer quelqu'un du doigt, à susciter contre lui ce sentiment négatif qui s'appelle l'envie pour pouvoir le détruire.

C'est exactement ce que vient de faire le gouvernement fédéral. Il pratique la discorde. C'est le genre d'instinct qui, si on laisse libre cours aux penchants, en arrive à diviser le pays. C'est exactement le même genre d'instinct qui dresse les francophones contre les anglophones, l'Ouest contre l'Est, le Nord contre le Sud, les blancs contre les noirs, les protestants contre les catholiques et les juifs contre les gentils. Ce sont les mêmes penchants. C'est la politique de la discorde.

J'espère que les Canadiens qui suivent ce débat et s'intéressent à cette question comprennent bien ce qui se passe. J'espère en particulier que les chômeurs, les pauvres et ceux dont l'emploi est précaire et qui suivent ce débat saisissent bien les penchants négatifs qu'encourage le gouvernement. Le gouvernement déclare: «Si votre situation est incertaine et si vous êtes pauvre, affamé, inquiet et malheureux, sachez qu'il existe des gens dont la situation est encore plus incertaine et qui sont encore plus malheureux que vous. En effet, il s'agit des fonctionnaires fédéraux, surtout ceux qui sont les moins bien payés au Canada.»

Je viens donc dire au gouvernement que ces politiques, celles de l'envie et de la discorde, trouvent peu de preneurs ces temps-ci au Canada.